



La forêt pédagogique de Saint-Étienne du Grès nouvelle action du Conseil municipal des Jeunes

Samedi 13 avril, les élus du Conseil municipal des Jeunes ont organisé l'inauguration de leur forêt pédagogique sur la parcelle 17, sur les hauteurs du Mas d'Anez. Un espace qu'ils vont découvrir, en comprendre la gestion et apprendre à la préserver. Une action initiée avec l'association des Communes forestières par le biais du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école », en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles, l'Office national des forêts et Fibois Sud.

« Depuis le début de l'année, notre Conseil municipal des Jeunes s'implique dans le projet de Forêt pédagogique, déclarait Chloé Sicot du CMJ. Nous souhaitons, nous les enfants de Saint-Étienne du Grès, comprendre comment fonctionne notre forêt et agir pour sa préservation. »

Par ces quelques mots, le ton était donné : comprendre pour mieux défendre !

Devant ceux et celles qui les ont rejoints sur leur parcelle de 14 ha, ils ont expliqué leur engagement, ce qu'ils ont déjà appris, compris et ce qu'ils comptent faire pour que leur forêt soit un lieu de découverte pour tous les publics. *« Notre forêt doit être protégée mais également aménagée, expliquait Batiste Castello. Nous devons permettre à ceux qui le souhaitent de profiter de sa richesse de manière respectueuse et raisonnée. Pour cela, nous installons du mobilier en bois ainsi que de la signalétique d'accueil et d'information afin de la valoriser. »* Toujours dans le respect de la faune et de la flore. Un subtil équilibre.

C'est ce qu'ils ont déjà essayé de proposer en organisant cette inauguration. Si le rendez-vous était donné sur le parking du Mas de Pommet, c'est bien à pied, sur les chemins balisés que tout le monde s'est rendu sur la parcelle. Et de manière originale : au pas des ânes de l'association « Les p'tits ânes » !

Une inauguration sous la conduite de Céline Castells, déléguée à l'Éducation, à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Sports et à la Vie associative, et de Pauline Séguy Raynaud, directrice générale des Services qui a été officialisée quand Christian Delavet, président de Communes Forestières et Jean Mangion, maire de Saint-Etienne du Grès et président du Parc ont signé la Charte et dévoilé la plaque « Forêt pédagogique de Saint-Étienne du Grès », en présence des partenaires, Marie-Pierre Callet, vice-présidente du Conseil départemental 13, Romain Blanc, référent au Parc naturel régional des Alpilles et David Vial de l'ONF.



Une fois le temps protocolaire achevé, place aux ateliers de découverte et d'initiation proposés par le Parc naturel régional des Alpilles et l'association Chemin faisant.

La commune est fière de ses jeunes élus qui ont su prendre à bras le corps l'importance de leurs fonctions. Pour le maire Jean Mangion, *« si j'ai initié depuis plusieurs années une politique efficace et innovante dans la cadre du développement durable et de la protection de l'environnement, ce sont eux, qui pourront en bénéficier. Ils sont l'avenir du village. Je suis fier en tant que maire et président du Parc naturel régional des Alpilles que notre CMJ se soit tellement impliqué dans la préservation de nos Alpilles »*

Entourés et guidés par Céline Castells, adjointe déléguée à l'Éducation, à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Sports et à la Vie associative, et Pauline Séguy Raynaud, directrice générale des Services, les douze jeunes élus sont aussi en train d'organiser une rencontre avec un autre CMJ aussi responsable d'une forêt pédagogique. *« Nos conseillers jeunes sont curieux et motivés dans leur engagement citoyen. Ils ont bien conscience d'être des exemples et des ambassadeurs de leurs actions en faveur de leur territoire. Cette rencontre n'en sera que d'autant plus instructive, »* constatait Céline Castells.

PJ : photos de l'inauguration. Crédit Photos DR